

Conseil Départemental, Séance Publique  
19 juin 2023

**AMENDEMENT**

Rapport N° CD-2023-3-7-1  
N° applicatif 6248

ARRIVÉE AU

14 JUIN 2023

CABINET DU PRÉSIDENT

**Exposé sommaire - Création d'un outil participatif sur l'état du réseau cyclable**

Les hausses présentées du budget d'entretien du réseau cyclable sont pertinentes, en revanche, flécher précisément ces besoins d'entretien peut s'avérer fastidieux. A l'expertise des agents de la CeA pourrait donc s'ajouter les apports des usagers qui connaissent par définition le réseau mieux que quiconque.

C'est ce que propose par exemple l'association Vélo & Territoires grâce à un outil de signalement intégré au site web de la véloroute concernée (notamment l'itinéraire EuroVelo 1). Celui-ci permet de localiser sur une carte, de photographier et de commenter la requête d'aménagement suggérée.

La création d'un outil numérique participatif permettant aux alsaciens et alsaciennes de recenser et de géoréférencer les besoins non identifiés d'entretien du réseau améliorera la rapidité et l'exhaustivité de la réfection nécessaire de ces portions d'itinéraires cyclables.

**Amendement : PAGE 4 - avant 4° Construction d'une stratégie...**

**AJOUTER :**

" La Collectivité européenne d'Alsace lancera dès l'automne 2023 un comité de pilotage avec les Autorités Organisatrices des Mobilités, dont la Région Grand Est, dans le but de travailler au développement d'un outil informatique permettant de faciliter les remontées de terrain des cyclistes quant aux besoins d'interventions d'entretien sur le réseau cyclable.

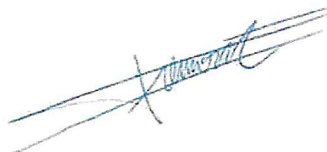
Cet outil répondra aux difficultés rencontrées par les usagers pour trouver la bonne collectivité et le bon interlocuteur à qui signaler un besoin d'intervention de maintenance.

Ces remontées d'information seront complémentaires au travail de patrouillage effectué par les différentes collectivités et permettront une meilleure réactivité, au plus proche du besoin.

Le nouvel outil informatique qui sera développé nécessitera au préalable un travail de cartographie fine du réseau cyclable et de la domanialité de celui-ci.

Cet outil se devra d'être facile d'utilisation, en intégrant une possibilité de géoréférencement des interventions suggérées, ainsi qu'une fonctionnalité de suivi par les personnes utilisant le dispositif de l'avancement de leur requête. "

Amendement déposé par M Damien FREMONT pour le groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire.



Damien FREMONT